

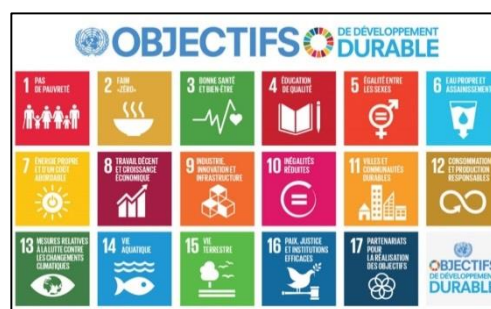
ENJEUX ET DEFIS DE LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD) EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

NOTE TECHNIQUE

Octobre 2016

Introduction

La Communauté internationale a adopté, sous l'égide des Nations Unies, l'agenda international pour le développement 2030 qui consacre dix-sept nouveaux objectifs dits « Objectifs de développement durable » (ODD). Ce nouvel agenda est le résultat d'un processus participatif et inclusif aux niveaux international, régional et national avec l'implication des gouvernements, du secteur privé, des syndicats, des universités, du Système des Nations Unies, des organisations de la société civile ainsi que les groupes marginalisés et des plus défavorisés.



Ce nouveau cadre de développement va structurer les activités des Nations Unies pour la période 2016-2030. Il s'agit d'un programme de développement durable ambitieux, universel et porteur de changement, reposant sur les droits humains, et centré sur la recherche et la promotion du développement humain durable. Il succède ainsi aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), adoptés en 2000 au sommet du Millénaire pour la période 2000-2015. Contrairement aux OMD, lesquels étaient focalisés sur les pays et les populations pauvres du Sud, les ODD intègrent de manière équilibrée les dimensions économiques, sociale et environnementale du développement durable et sont universellement applicables. Tous les pays sont invités à les intégrer dans des stratégies nationales et à contribuer à leur réalisation en fonction de leurs capacités et de leurs priorités. D'où la vision globalisante de l'Agenda ODD qui envisage, « d'ici 2030, de mettre fin à la pauvreté et transformer les vies tout en protégeant la planète » et met l'accent sur l'élimination de la pauvreté, l'égalité des sexes, la préservation de l'environnement, la croissance partagée, ainsi que la nécessité de mettre l'être humain au cœur du programme de développement durable.

L'Agenda ODD constitue une opportunité pour la RDC. Ce, dans la mesure où ce programme pourra, par son dynamisme, servir de catalyseur de l'émergence du pays.. La RDC est un Etat fragile où la légitimité de l'Etat est menacée par la destruction du capital social, de la cohésion sociale et de sévères défis économiques qui s'amplifient avec le contexte politique national et la conjoncture internationale marquée par la chute des prix de matières premières.

La présente note vise à donner un meilleur éclairage sur le processus d'appropriation nationale des ODD, les opportunités pour une mise en œuvre nationale effective dans un contexte national et international incertain et quelques pistes d'actions pour maximiser les chances du pays à réaliser à terme de bons résultats ODD. La note est ainsi structurée autour de trois points, à savoir :

(i) la description du processus d'appropriation nationale des ODD, (ii) les perspectives de mise en œuvre nationale et (iii) la proposition de stratégie pour une mise en œuvre réussie.

Appropriation nationale des ODD

169 cibles et 241 indicateurs sont adossés aux 17 ODD spécifiés dans le tableau ci-après. Au regard de ses défis énormes à relever mais aussi de l'importance des moyens nécessaires à la mise en œuvre de l'Agenda ODD, chaque pays est invité à adopter sa propre stratégie d'appropriation, de définir ses priorités tenant compte de son propre contexte national et d'identifier ses propres canaux de partenariat pour mobiliser les ressources financières compatibles avec ses propres besoins. Ceci nécessite une collaboration permanente entre les entités concernées:

gouvernement, partenaires techniques et financiers, société civile, secteur privé, etc.

Pour la RDC, la mise en œuvre des ODD s'appuie sur les leçons tirées des OMD. L'un de ces enseignements a relevé l'impact négatif de la mise en œuvre tardive sur le niveau des progrès réalisés, résultant du contexte politique et socio-économique fragile du pays. Tirant les leçons de

| Objectif de développement durable | Nombre de cibles | | | | |
|--|------------------|-------------|-----------------------|---------------|-------------|
| | Total | A prioriser | Pas appliquer aux PVD | Mise en œuvre | Partenariat |
| 1. Pas de pauvreté | 7 | 5 | | 2 | |
| 2. Faim Zéro | 8 | 5 | | 3 | |
| 3. Bonne santé et bien-être | 13 | 9 | | 4 | |
| 4. Education de qualité | 10 | 7 | | 3 | |
| 5. Egalité entre les sexes | 9 | 6 | | 3 | |
| 6. Eau propre et Assainissement | 8 | 6 | | 2 | |
| 7. Energie propre et d'un coût abordable | 5 | 3 | | 2 | |
| 8. Travail décent et croissance économique | 12 | 10 | | 2 | |
| 9. Industrie, Innovation et Infrastructures | 8 | 5 | | 3 | |
| 10. Inégalités réduites | 10 | 7 | | 3 | |
| 11. Villes et communautés durables | 10 | 7 | | 3 | |
| 12. Consommation et production responsables | 11 | 8 | | 3 | |
| 13. Mesures relatives à lutte contre les changements climatiques | 5 | 3 | | 2 | |
| 14. Vie aquatique | 10 | 5 | 2 | 3 | |
| 15. Vie terrestre | 12 | 9 | | 3 | |
| 16. Paix, justice et Institutions efficaces | 12 | 10 | | 2 | |
| 17. Partenariats pour les ODD | 19 | | | | 19 |
| Total | 169 | 105 | 2 | 43 | 19 |

cette expérience et dans le but de maximiser les chances de réalisation des ODD à l'échéance 2030 qui coïncident avec ses ambitions d'émergence, le gouvernement de la RDC, avec l'appui de ses partenaires au développement, s'est résolu d'engager immédiatement la mise en œuvre de l'Agenda ODD et de positionner ainsi la RDC au rang des pays pilotes au niveau mondial. Cet engagement est également renforcé avec le contexte où le pays est en cours d'élaboration de son prochain Plan national stratégique de développement (PNSD). C'est dans cette perspective que le gouvernement, en collaboration avec le Système des Nations Unies (SNU) en RDC, a engagé dès décembre 2015, une série d'activités visant d'appropriation nationale et la priorisation des cibles et indicateurs.

L'Agenda ODD promet de « ne laisser personne de côté ». Il s'avère ainsi très ambitieux compte tenu de la diversité des pays et des problèmes de développement rencontrés. Au regard de ces défis, les dispositions règlementaires ont été prises pour que chaque pays s'en approprie en définissant ses priorités propres qui cadrent avec son contexte national. Les différences entre la situation de départ, les capacités et le niveau de développement de chaque pays ainsi que les politiques et priorités nationales devraient alors être considérées.

La RDC a lancé le processus de priorisation nationale des ODD pour fixer ses propres cibles et indicateurs à prendre en compte dans ses mécanismes nationaux de planification et les politiques et stratégies nationales en toute conscience du lien qui existe entre le développement durable et les autres processus en cours dans les domaines économique, social et environnemental. Ce processus a été participatif et inclusif avec l'implication effective de l'ensemble du gouvernement, du secteur privé, des universités, du SNU, des organisations de la société civile ainsi que des groupes défavorisés (femmes, jeunes, handicapés, etc.).

S'inspirant des conclusions des consultations nationales organisées en 2013 sur les aspirations du peuple congolais au terme des OMD¹, de l'analyse des cadres nationaux de planification et le profil pays², le package national priorisé des cibles et indicateurs ODD pour le prochain quinquennat (2017-2021) comprenant 17 ODD, 38 cibles et 58 indicateurs a été défini de manière participative et inclusive de toutes les parties prenantes au processus de développement du pays.

Le choix des cibles et indicateurs s'est fait suivant une approche séquencée sous trois filtres axés sur : la pertinence, le niveau de priorité et la qualité statistique.

Le package national ainsi priorisé des cibles ODD pour le prochain quinquennat 2017-2021 comprend 17 ODD, 38 cibles et 58 indicateurs. Il représente 36% des 105 cibles à prioriser et 22,5% du total des cibles des 17 ODD de l'agenda de développement à l'horizon 2030.

| Filtres | Critères de priorisation des cibles ODD |
|----------|--|
| Filtre 1 | 1. Cible correspondante à une cible OMD en retard |
| | 2. Cibles transformationnelles (accélérateurs universels comme autonomisation des femmes, filles, jeunes, éducation, accès à l'eau, l'énergie) |
| | 3. Cibles contribuant à plusieurs dimensions du développement durable |
| | 4. Cibles contribuant au respect d'autres engagements internationaux (COP 21, Sendai, etc.) |
| Filtre 2 | 5. Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale |
| | 6. Autres priorités nationales |
| | 7. Existence d'indicateurs de mesure de la cible ou possibilité de mesure à un coût raisonnable |
| Filtre 3 | 8. Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée |
| | 9. Cibles ODD oubliés |

Ce package national n'inclut pas les 43 cibles relatives à la mise en œuvre et les 17 cibles de l'ODD 17 sur le partenariat pour la réalisation de l'Agenda 2030. La prise en compte de ces cibles donne en conséquence un package national dit élargi et complet.

| Contenu | Nombre de cibles | Nombre d'indicateurs |
|-------------------------------|------------------|----------------------|
| Agenda post-2015 (1) | 169 | 241 |
| Cibles à prioriser (2) | 105 | 159 |
| Package national priorisé (3) | 38 | 58 |
| Pourcentage (3)/(2) | 36,2% | 36% |

¹ Au terme des consultations 14 objectifs de développement post-2015 ci-après avaient été retenus par les congolais : (i) promouvoir la bonne gouvernance ; (ii) consolider la paix et lutter contre les violences dégradantes ; (iii) promouvoir la justice pour tous ; (iv) réduire l'extrême pauvreté ; (v) réduire les risques d'insécurité alimentaire ; (vi) assurer la santé pour tous ; (vii) réduire la mortalité maternelle et infantile ; (viii) assurer l'éducation pour tous ; (ix) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme ; (x) assurer un environnement durable ; (xi) améliorer le cadre de vie des populations ; (xii) garantir un travail décent et durable à tous ; (xiii) mettre en place un partenariat mondial inclusif pour le développement ; (xiv) créer les conditions d'une croissance économique inclusive.

² L'analyse a révélé : (i) Existence d'un certain degré d'intégration des cibles des ODD dans le Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR) II, le Programme d'actions du Gouvernement (PAG) 2012-2016 et les politiques sectorielles ainsi que des lacunes importantes qui devaient être corrigées, (ii) la prise en compte de manière globale mais intégration non suffisante des questions de genre, (iii) la nécessité de mettre accent particulier sur les questions liées à la qualité des vies notamment en ce qui concerne la pollution des villes et le traitement de déchets ainsi que celles liées à l'inégalité, (iv) l'absence de la gestion de l'environnement dans le cadre programmatique et sa non-intégration dans les stratégies de lutte contre la pauvreté, (v) qu'aucune référence explicite n'est faite de la gestion des ressources halieutiques, (vi) la nécessité d'une franche collaboration entre les secteurs, tant au niveau de la planification des activités que de la mise en œuvre, (vii) l'approche purement sectorielle qui a sous-tendu l'élaboration et la mise en œuvre des précédents plans, (viii) l'absence d'un cadre logique adapté avec des indicateurs pertinents pour le suivi, et (ix) le manque de cadre de financement cohérent des programmes.

Le package national se situe aux voisinages de la taille des OMD passé. Il représente 36% des 105 cibles à prioriser et 22,5% du total des cibles des 17 ODD de l’agenda de développement à l’horizon 2030.

| Objectifs de développement durable | Cibles ODD à prioriser | | | | | | | | | | Package priorisé | |
|--|------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|------------------|-------------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | Cibles | Indicateurs |
| 1. Pas de pauvreté | 1 | 2 | | | | | | | | | 2 | 3 |
| 2. Faim Zéro | 2 | 2 | | | | | | | | | 2 | 4 |
| 3. Bonne santé et bien-être | 2 | 2 | 5 | | | | | | | | 3 | 9 |
| 4. Education de qualité | 2 | | | 1 | | 2 | | | | | 3 | 5 |
| 5. Egalité entre les sexes | 1 | | | | 2 | | | | | | 2 | 3 |
| 6. Eau propre et Assainissement | 1 | 1 | | | | | | | | | 2 | 2 |
| 7. Energie propre et d'un coût abordable | 2 | | | | | | | | | | 1 | 2 |
| 8. Travail décent et croissance économique | 1 | | 1 | | 2 | | | | | | 3 | 4 |
| 9. Industrie, Innovation et Infrastructures | 2 | 2 | | | | | | | | | 2 | 4 |
| 10. Inégalités réduites | 1 | 1 | | 1 | | | | | | | 3 | 3 |
| 11. Villes et communautés durables | 1 | 1 | 2 | | | | | | | | 3 | 4 |
| 12. Consommation et production responsables | | 1 | | | 1 | | 1 | | | | 3 | 3 |
| 13. Mesures relatives à lutte contre les changements climatiques | | 1 | | | | | | | | | 1 | 1 |
| 14. Vie aquatique | 1 | | | 1 | | | | | | | 2 | 2 |
| 15. Vie terrestre | 1 | 1 | | | | | | | 1 | | 3 | 3 |
| 16. Paix, justice et Institutions efficaces | 4 | | | | 1 | 1 | | | | | 3 | 6 |
| 17. Partenariats pour les ODD | | | | | | | | | | | | |
| Total | | | | | | | | | | | 38 | 58 |

: Cibles priorisées
 : Nombre total des cibles pour l’Objectif
 Le nombre contenu dans chaque carré correspond au nombre d’indicateurs qu’a cible

Perspectives de mise en œuvre des ODD en RDC

L’Assemblée générale des Nations Unies a mandaté le SNU pour soutenir la mise en œuvre de l’agenda ODD. Le Groupe de développement des Nations Unies (GNUD) a donc proposé une stratégie pour la mise en œuvre efficace et cohérente et le suivi-évaluation de l’Agenda 2030, sous le sigle « MAPS » (*Mainstreaming, Acceleration and Policy Support-Diffusion/Appropriation* accélération et soutien politique), va se concrétiser à travers trois modalités interdépendantes bornées comme suit :

- (i) **L’appropriation** vise la sensibilisation de tous les acteurs concernés, y compris les gouvernements aux niveaux national et local. Elle permet de favoriser l’intégration de l’agenda dans les programmes et plans de développement national et locaux ;
- (ii) **L’accélération** met l’accent sur l’appui au gouvernement pour accélérer les progrès sur les cibles. Elle vise à fournir des outils qui permettront d’identifier les contraintes critiques à une progression plus rapide et de concentrer les investissements sur les ODD mieux adaptés au contexte du pays et son stade de développement ;
- (iii) **Le soutien politique** vise à fournir un soutien politique coordonnée et conjoint (mutualisation des efforts) au pays pour atteindre leurs objectifs.

En vue de maximiser l'opportunité que constituent les ODD, le gouvernement s'est efforcé de suivre, jusque-là, le principe de mise en œuvre préconisé par le SNU. Outre la sensibilisation et l'appropriation, sus-indiquées, et pour éviter le piège du manque de cadre de financement cohérent identifié comme un des facteurs de mitigation des progrès réalisés dans le cas des OMD, le package national prioritaire ODD a été évalué et les potentielles sources de financement identifiées.

Se basant sur l'approche d'estimations développée par le Réseau des solutions pour le développement durable/Sustainable Development Solutions Network (SDSN) des Nations Unies et connu sous l'appellation 'Evaluation des besoins basés sur les

| Secteurs d'investissement | Investissement | | Financement | | | |
|--|-------------------------|--------------------------------------|----------------------|---------------|---------------|---------------|
| | Besoin d'investissement | Surplus dû à l'adaptation climatique | Investissement total | Privé (%) | Privé (USD) | Public (USD) |
| 1. Santé | 2,119 | 0,024 | 2,14 | 0,0 | 0,0 | 2,1 |
| 2. Education | 2,915 | 0,000 | 2,91 | 0,0 | 0,0 | 2,9 |
| 3. Protection sociale | 0,000 | 0,000 | 0,00 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| 4. Agriculture et sécurité alimentaire | 4,858 | 0,488 | 5,35 | 51,4 | 2,7 | 2,6 |
| 5. Infrastructures | 17,626 | 2,175 | 19,80 | 52,7 | 10,4 | 9,4 |
| 5.1. Accès à l'énergie moderne | 6,151 | 1,175 | 7,33 | 47,2 | 3,5 | 3,9 |
| Accès à l'électricité et énergie de cuisson | 2,094 | 0,139 | 2,23 | 16,2 | 0,4 | 1,9 |
| Accès à l'électricité | 0,612 | 0,118 | 0,73 | 45,2 | 0,3 | 0,4 |
| Accès à l'énergie de cuisson | 1,482 | 0,021 | 1,50 | 2,1 | 0,0 | 1,5 |
| Infrastructure énergétique | 4,057 | 1,037 | 5,09 | 60,6 | 3,1 | 2,0 |
| 5.2. Accès à l'eau et assainissement | 0,578 | 0,307 | 0,89 | 10,0 | 0,1 | 0,8 |
| Offre basique de l'eau et du système sanitaire | 0,578 | 0,307 | 0,89 | 10,0 | 0,1 | 0,8 |
| Infrastructure hydrique et sanitaire | 0,000 | 0,000 | 0,00 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| 5.3. Infrastructure de transport | 7,154 | 0,692 | 7,85 | 54,5 | 4,3 | 3,6 |
| 5.4. Infrastructures de télécommunication | 3,743 | 0,000 | 3,74 | 70,0 | 2,6 | 1,1 |
| 6. Ecosystème, incluant la biodiversité | 0,388 | 0,000 | 0,39 | 15,0 | 0,1 | 0,3 |
| 7. Données statistiques | 0,043 | 0,022 | 0,06 | 0,0 | 0,0 | 0,1 |
| 8. Réponses urgentes et humanitaires | 0,972 | 0,000 | 0,97 | 0,0 | 0,0 | 1,0 |
| Total investissement annuel moyen | 28,921 | 2,708 | 31,629 | 43,233 | 13,250 | 18,379 |
| Investissements pour le quinquennat (2017 - 2021) | 144,60 | 13,54 | 158,14 | 43,23 | 66,25 | 91,89 |

interventions/Intervention-based needs assessments', l'investissement total requis pour la réalisation des ODD en RDC est de 31,629 milliards de dollars par an, soit 158,14 milliards pour le quinquennat 2017-2021. Il convient de noter que cette estimation est un minimum. Elle ne prend pas en compte les services gouvernementaux, notamment ceux liés à la mission régaliennne de l'Etat (justice, administration publique, police et armée, etc.) ainsi que le fonctionnement et l'opérationnalisation des investissements.

Pour une mise en œuvre efficace, cohérente et intégrée, le gouvernement a fait de ce package national prioritaire ODD partie intégrante du cadre stratégique du PNSD 2017-2021 qui s'articule autour de quatre piliers : (i) Paix, sécurité, démocratie et gouvernance ; (ii) Gestion macroéconomique et développement de l'activité économique ; (iii) Infrastructures, environnement et cadre de vie ; et (iv) Capital humain, emploi et bien-être social.

| N° | Piliers | Thématiques | Domaines d'application |
|----|---|---|--|
| 1. | Paix, sécurité, démocratie et gouvernance | Consolidation de la paix, de la sécurité et de la démocratie | Sécurité intérieure ; Défense nationale |
| | | Renforcement des institutions et amélioration de la gouvernance | Décentralisation ; Administration publique ; Communication et médias |
| | | Réforme de la justice, de l'administration publique et offre des services publics | Justice ; Droits humains ; Administration publique ; Genre |
| | | Coopération internationale et intégration régionale | Affaires étrangères ; Diplomatie |
| | Orientation 1 | | |
| | ODD 16 et 17 | | |
| 2. | Gestion macroéconomique et développement de l'activité économique | Gestion macroéconomique | Politiques budgétaire, monétaire et de change, d'endettement et commerciale |
| | | Amélioration du climat des affaires et financement de l'économie | Politique d'investissement ; Politique monétaire et surveillance financière |
| | | Diversification et renforcement de la compétitivité de l'économie | Agriculture ; Forêts ; Industrie minière ; Hydrocarbures ; Manufacture ; Commerce ; Secteur financier ; Tourisme |
| | | Développement de l'appareil statistique | Gouvernance |
| | Orientations 3, 4 et 5 | | |
| | ODD 1, 2, 8,9 et 12 | | |

| | | | |
|-------------------------|--|--|--|
| 3. | Infrastructures, environnement et cadre de vie | Développement des infrastructures et accès à l'énergie | Energie et ressources hydrauliques ; Transports ; Economie numérique et poste |
| | | Aménagement du territoire, habitat et cadre de vie | Aménagement, habitat |
| | | Protection de l'environnement, accès à l'eau et à l'assainissement, et développement durable | Environnement ; Infrastructures |
| | Orientations 6 et 7 | | |
| | ODD 6, 7, 11, 12, 13, 14 et 15 | | |
| 4. | Capital humain, emploi et bien-être social | Investissement dans l'homme et dans la recherche | Santé ; Nutrition ; Education ; Recherche scientifique ; Sports ; Culture et arts; Genre |
| | | Planification familiale et mise en valeur du dividende démographique | Population ; Education ; Santé ; Genre |
| | | Création des emplois stables et amélioration des revenus | Emploi ; prévoyance sociale; Genre |
| | | Protection sociale et genre | Affaires sociales ; Genre |
| | Orientation 2 | | |
| ODD 1, 3, 4, 5, 8 et 10 | | | |

Stratégie pour une mise en œuvre réussie des ODD en RDC

Pour une mise en œuvre réussie des ODD en RDC des politiques volontaristes de gestion inclusive, systémique et intégrée doivent être mises en place ainsi que des financements, technologies, renforcements de capacités, un commerce extérieur et révolution statistique appropriés.

Dans le cadre de la **gestion inclusive/coresponsabilité** : Chaque partie prenante doit respecter ses engagements : les gouvernements, le secteur privé, la société civile et chaque individu, chaque entité ; il faut une appropriation de l'agenda par les différentes composantes du tissu social. La mutualisation et la solidarité doivent être respectées. La participation active des jeunes, associations, syndicats, femmes, de même que les pouvoirs publics, le secteur privé, etc, devrait être assurée.

La **gestion systémique et intégrée** permettra d'éviter le fonctionnement en silos des différents acteurs et secteurs qui a caractérisé la mise en œuvre des OMD et de maximiser les chances d'une action plus cohérente, inclusive et participative.

La **dynamique universelle et transversale** doit aussi être privilégiée. Tout le monde est concerné : société civile, banques de financement, institutions de coopération bilatérale ou multilatérale, simple individu. De même que les ODD sont un compromis entre l'homme et la nature, un compromis doit être établi entre les différents intervenants et acteurs chargés de sa mise en œuvre, entre les pays développés et ceux en développement.

Dans le cadre du **financement**, il y a lieu de (i) renforcer la mobilisation des ressources nationales afin d'améliorer les capacités nationales pour l'imposition et la perception des recettes nouvelles (exploitation des niches fiscales), (ii) encourager les pays développés partenaires à mettre pleinement en œuvre leurs engagements d'assistance publique au développement, (iii) mobiliser des ressources financières supplémentaires des sources non-traditionnelles (coopération Sud-Sud par exemple), (iv) préserver la viabilité de la dette à long terme par le biais de politiques coordonnées visant à favoriser le financement par emprunt, allègement et la restructuration de la dette, (v) mettre en accent sur la promotion des investissements pour attirer les Investissements directs étrangers (IDE).

Il est aussi d'acquérir les *nouvelles technologies* en (i) renforçant la coopération régionale, internationale sur et l'accès à la science, la technologie et l'innovation via la pleine exploitation du mécanisme de facilitation technologique mondial pour la promotion du développement, et en (ii) améliorant l'utilisation de la technologie, en particulier la technologie de l'information et des communications.

Pour soutenir la mise en œuvre effective de tous les ODD, il est capital de renforcer la mobilisation des appuis nationaux et internationaux du *renforcement des capacités*, notamment par le biais de la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire.

La promotion d'un système de *commerce extérieur* fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire et équitable est aussi indispensable pour fluidifier la circulation des biens et services dont d'équipements indispensables aux investissements productifs.

Il est aussi important de promouvoir *les partenariats efficaces, public-privés et société civile* en mettant des ressources pour la surveillance et reddition de comptes. La révolution statistique est incontournable. Il est indispensable d'accroître considérablement les capacités à mettre à disposition des données de haute qualité, rapides, régulières, fiables et suffisamment désagrégées pour tenir compte du sexe, âge, statut migratoire, handicap, situation géographique et autres caractéristiques pertinentes dans le contexte des ODD.

Avec l'insertion du package national prioritaire ODD dans le PNSD 2017-2021, il est question pour l'avenir de :

- Faire un plaidoyer pour la considération de ces priorités dans la formulation des prochains cadres programmatiques des institutions d'appui au développement de la RDC y compris le SNU et ces agences spécialisées, les PTFs et autres partenaires au développement ;
- Formuler les programmes et projets concrets de mise en œuvre du package national prioritaire devant permettre de renseigner les indicateurs arrêtés ;
- Mettre en place le dispositif, y compris statistique, de suivi et évaluation des progrès vers l'atteinte des cibles et indicateurs priorisés ;

Le *projet conjoint d'appui à la mise en œuvre des ODD en RDC*, élaboré par le SNU en collaboration avec la partie de la partie nationale, a l'avantage d'intégrer déjà partie de ces prochaines étapes. Le bouclage du projet et sa mise en œuvre effective positionnerait la RDC au nombre des rares pays à avoir fait des avancées significatives dans la mise en œuvre effective de cet engagement international.